

FICHE PRE-PROJET LEADER - GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE	Promotion de la restauration des bordures de champs à problématiques adventice en Beauce
NOM STRUCTURE PORTEUSE	Association Hommes et Territoires
NUMERO SIRET	401 470 877 00036
ADRESSE	Cité de l'agriculture, 13 avenue des droits de l'Homme 45000 Orléans
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	GASNIER Laurent, président
CONTACT PROJET (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Caroline Le Bris, chargée de projet agroécologie c.lebris@hommes-et-territoires.asso.fr 02.38.71.91.80
DESRIPTIF DU PROJET	<p>Les bordures extérieures de champs constituent des refuges favorables la biodiversité ordinaire des plaines céréalières (flore, insectes pollinisateurs, avifaune). Elles peuvent également posséder des avantages agronomiques, habitats pour les auxiliaires entre autres, si elles sont en bon état de conservation. Ces avantages étant peu connus, leur gestion est rarement optimisée, la biodiversité végétale de la bordure est perturbée et cela augmente le risque d'envahissement par les adventices de cultures. Les partenaires de ce projet (Chambre d'Agriculture, Fédération des Chasseurs, FDSEA du Loiret, l'ONCFS et H&T) étudient depuis 2013 les méthodes à mettre en œuvre pour valoriser ces espaces perturbés, installer une flore pérenne et diversifiée qui favorise la biodiversité et limitent le développement des adventices. Ces 6 années d'expérimentation ont permis de définir un itinéraire technique de semis et un mélange adapté à notre territoire. Nous souhaitons désormais diffuser cette pratique sur le territoire et plus largement et affiner certains points du mélange pour faciliter son utilisation.</p> <p>Les objectifs du projet en 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tester un semis de printemps du mélange pour répondre aux attentes de certains agriculteurs, - Tester un mélange de semences complètement issu du label Végétal Local pour répondre aux exigences des futurs financeurs des couverts, - Monter des contrats de licence avec des semenciers pour lancer la marque « Agrifaune bordures de champs » en Beauce, - Organiser une journée de communication à large échelle (réseau local et national, presse, collectivités...).

DATES PREVISIONNELLES	Avril 2019 – Avril 2020
LOCALISATION	Territoire du GAL. Nous proposerons l'expérimentation via notre réseau à un ensemble d'agriculteurs du secteur. Il y aura au moins un site d'essais sur Dry (Centre de formation de l'ONCFS). La journée de communication aura certainement lieu sur Baccon ou Epieds en Beauce.

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Investissement temps agent H&T	15 446.04 €	FDD Agrifaune,	5 580.00 €
Investissement matériel, semences, supports de communication	4 922.00 €	ONCFS	
Prestations investissements des partenaires	7 531.94 €	Leader	22 319.98 €
TOTAL	27 899.98 €	TOTAL	27 899.98 €

3. RATTACHEMENT A LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

Cette action s'inscrit pleinement dans l'objectif de favoriser des pratiques agricoles adaptées aux enjeux de préservation de la biodiversité et limitation des intrants. La pratique de restauration des bordures de champs permet en effet de recréer habitats favorables à la faune et de limiter les adventices de cultures aux abords des parcelles donc l'envahissement potentiel sans traitement. Le territoire a également mis en œuvre une action Trame Verte et Bleue, les bordures de champs herbacées en bon état écologique participent activement aux corridors écologiques pour la faune et la flore en milieu agricole.

Je certifie avoir pris connaissance que cette fiche pré-projet et la transmission du certificat SIRET et de l'IBAN/BIC permettent de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le dépôt du formulaire de demande d'aide et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction du dossier et un passage en Comité de programmation pour avis final.

Date : 08/03/2019

Nom du représentant de la structure : Laurent Gasnier

Fonction : Président

Signature et cachet :

ASSOCIATION HOMMES ET TERRITOIRES

Cité de l'agriculture

13, avenue des débouls de l'Homme

45921 ORPANS CEDEX 9

E-mail : contact@hommes-et-territoires.asso.fr
Tél. 02 38 77 90 03 - SIRET : 401 470 877 00036